

Gestion de la biodiversité

Mieux suivre par satellite les migrations des tortues vertes

J. M.  
Libreville/ Gabon

DEPUIS le mois d'octobre dernier, une équipe de chercheurs est sur pied pour le suivi satellitaire des tortues vertes sur les plages du parc national de Pongara. Cette plate-forme de chercheurs est composée de l'ONG WCS, l'Agence nationale des parcs nationaux (ANPN), l'Université Old Dominion (Etats-Unis) et l'Université d'Exeter (Royaume-Uni). S'agissant du volet recherche de cette expérience, elle permettra d'avoir des outils de planification spatiale plus efficaces à l'appui de la conception des aires marines protégées, de la gestion de la pêche et des activités de l'industrie pétrolière.

Selon Angela Formia du WCS Gabon, «un dispositif de repérage par satellite à



Photo : Jean Madouma

Les experts des tortues marines au cours d'une patrouille au parc national de Pongara.

dix tortues olivâtres femelles pondant dans le parc national de Pongara a été mis. Ce dispositif est fixé à la carapace des tortues en utilisant une résine epoxy. Et ce dispositif, qui est équipé d'un GPS, transmet des données chaque fois que la tortue se trouve en surface. Les données transmises comprennent la position des tortues, le comportement de plongée et l'environnement autour

d'eux, comme par exemple la température de l'eau. Ainsi, l'information recueillie à partir de ce dispositif sera-t-elle utilisée pour déterminer où les tortues passent la majorité de leur temps, où des aires marines protégées peuvent être placées le plus efficacement possible, et informer les autorités chargées de la gestion de la biodiversité et du développement».



Photo : Jean Madouma

Une tortue verte avec une balise de GPS.

En plus, a ajouté Mme Formia, à ce jour, 6 des 10 tortues ont quitté le Gabon et voyagent à plus de 1000 km vers les zones d'alimentation, au large de la côte de l'Angola. Elles suivent la côte entre Pongara et Port Gentil et se tournent alors directement vers le sud.

Les 4 tortues restantes se trouvent encore près du parc national de Pongara et, fait intéressant, la plupart

passent du temps dans l'Estuaire du Como. Probablement, elles se reposent et cherchent de la nourriture entre les pontes. Mais, pendant cette période, elles sont vulnérables aux filets de pêche, au trafic des bateaux, aux pollutions lumineuses, sonores et chimiques.

Toutefois, l'expert du WCS Gabon fait remarquer que sous le couvert de l'obscurité, les tortues olivâtres sor-

tent de la mer pour creuser leurs nids soigneusement et pondre leurs œufs, à éclore 6-7 semaines plus tard. Le Gabon est connu pour accueillir la plus grande population de tortues luths dans le monde, mais il est également l'abri de la plus grande population nidifiante de tortues olivâtres de l'Atlantique. Alors que la population d'olivâtres est probablement stable, leurs interactions avec les pêcheurs dans la région sont encore une préoccupation cruciale. Avec des estimations de plus de 1000 tortues tuées par an dans les filets de pêche.

Depuis 2011, toutes les espèces de tortues marines sont intégralement protégées au Gabon, mais leur habitat marin est encore à la merci des menaces. Pour mieux les protéger, il est important de mieux comprendre leurs distribution et comportement dans les eaux côtières gabonaises.

55 e session du conseil d'administration de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle

Signature du projet de texte portant révision de l'Accord de Bangui

Willy NDONG  
Libreville/Gabon

LES Etats membres de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI) se sont récemment retrouvés à Bamako au Mali, dans le cadre de la 55 e session du Conseil d'administration de l'institution. Le Gabon était représenté à cette réunion par le ministre des Mines et de l'Industrie, Rufin-Martial Moussavou, et par le directeur général de l'OAPI, notre compatriote Paulin Edou Edou.

L'ordre du jour portait notamment sur la signature du projet de texte portant révision de l'Accord de Bangui, acte qui institue l'OAPI. Cette révision visait à mettre en exergue l'importance du système de propriété intellectuelle dans la prise en compte de certaines réalités liées au développement économique et social des Etats membres.

En marge de la conférence diplomatique, les experts de l'OAPI se sont penchés sur la gestion de la propriété intellectuelle en Afrique, et les rapports d'activités du directeur général de l'organisation, le Gabonais Paulin Edou Edou. Ces rapports portaient non seulement sur l'exécution des résolutions des sessions antérieures du conseil d'administration, mais aussi sur les activités menées au cours de la période sous revue. En outre, les experts ont examiné les rapports d'ac-



Photo : DR

Le ministre Rufin-Martial Moussavou signant l'acte de révision de l'Accord de Bangui.

tivités des Structures nationales de liaison (SNL) présentant, non seulement l'exécution des activités spécifiques selon les priorités définies de commun accord avec la direction générale de l'OAPI, mais également la situation des dépôts nationaux des titres de propriété industrielle.

Parlant des questions techniques, les experts ont abordé, entre autres sujets, l'état d'avancement des constructions des Centres de documentation en propriété intellectuelle (CDPI); l'organisation du Salon africain de l'invention et l'innovation technologique; la création d'une Cour de justice de l'OAPI et le Projet d'appui à la mise en place des indications géographiques (PAMPIG), notamment la négociation d'une deuxième phase avec l'Agence française de développement (AFD).

Les questions financières ont porté sur la révision du règlement financier de l'OAPI, les états financiers de l'exercice 2014, la situation d'exécution du budget au 30 septembre 2015 et le

projet de budget de l'exercice 2016. Les états financiers de l'exercice 2014 ont été adoptés. Ils ont été arrêtés à hauteur de 19,226 milliards de francs (total actif ou passif), 77,125 millions de francs au titre du résultat net et autant pour les réserves libres.

Le budget 2016 a été arrêté comme suit : 6,756 milliards de FCFA pour les produits, 6,403 milliards de francs pour les charges, 353,308 millions au titre du résultat net prévisionnel, 3,322 milliards de FCFA pour les investissements.

Notons, enfin, que le ministre Martial-Rufin Moussavou et le directeur général de l'OAPI ont échangé sur le démarrage effectif des travaux de construction du futur Centre de documentation en propriété intellectuelle (CDPI) du Gabon.

L'OAPI a été créée par l'Accord de Bangui du 2 mars 1977 portant révision de l'Accord de Libreville du 13 septembre 1962, grâce à la volonté des Etats membres de protéger sur leurs terri-

toires, les droits de propriété intellectuelle d'une manière aussi efficace et uniforme que possible. La structure est chargée de

mettre en œuvre et d'appliquer les procédures administratives communes découlant d'un régime uniforme de protection de la

propriété industrielle, et les stipulations des conventions internationales auxquelles les pays membres font partie.

**GAGNEZ DE LA VITESSE, PASSEZ À LA FIBRE OPTIQUE DE GABON TELECOM**

**-60% de réduction sur les frais d'accès**

Jusqu'au 31 Janvier 2016

**Gabon Telecom**  
Coverer vous apporter

Connectez votre entreprise à l'Internet à très haut débit via la Fibre Optique. Gabon Telecom vous propose les frais d'installation à 1 000 000 F au lieu de 2 500 000 F. Offre valable jusqu'au 31 janvier 2016. Pour plus d'information appelez votre agence Grands Comptes au 06 73 04 02.

www.gabontelecom.ga | facebook.com/GabonTelecom | Infoline : 222 / 06 222 222